



Département de **LOIR ET CHER**

Arrondissement **ROMORANTIN**

Commune de **LA FERTE BEAUHARNAIS**

COMPTE RENDU **DU CONSEIL MUNICIPAL** **DU LUNDI 21 MARS 2022 à 18H30**

Présents : Jean-Pierre GUEMON, Laurence LASSUS, Coraline ROUBALLAY, Pierre-Edouard BERG, Yves SAVALE, Jean-Yves BONIN, Stéphanie DAVID, Hélène MOY, Lucie PLAUT-AUBRY, MASSON Sylvain, Vincent LHUILLIER, Patrice ALZY, Jean-Bernard MÉAN.

Le Maire demande si le conseil a des remarques concernant le compte rendu du précédent conseil du 21 mars. Concernant le compte rendu du conseil Municipal, Stéphanie DAVID souhaite apporter une modification concernant le fait qu'elle n'était pas contre le projet de la statue, à condition que la totalité du coût soit financée avec les subventions et les autres aides financières.

ORDRE DU JOUR

Approbation des comptes de gestion et administratifs 2021

Le conseil a approuvé les comptes de gestion 2021.

Vote pour : 13

Vote contre : 0

Abstention : 0

Approbation des comptes administratifs 2021

Le conseil a approuvé les comptes administratifs comme suit :

Compte Administratif Commune :

Section Investissement – Dépenses : 390 140,90€ et Recettes : 192 624,63€ soit un déficit de - 197 516,27€.

Section Fonctionnement – Dépenses : 398 956,52€ et Recettes : 477 144,98€ soit un excédent de 78 188,46€.

Compte Administratif Eau :

Section Investissement – Dépenses : 11 626,47€ et Recettes : 101 685,64€ soit un excédent de 90 059,17€.

Section Fonctionnement – Dépenses : 84 147,43€ et Recettes : 124 738,33€ soit un excédent de 40 590,90€.

Compte Administratif Assainissement :

Section Investissement – Dépenses : 55,48€ et Recettes : 172 594,08 € soit un excédent de 172 538,60€.

Section Fonctionnement – Dépenses : 50 664,03 € et Recettes : 46 088,76€ soit un excédent de - 4 577,27€.

Budget logement Poste :

Section Investissement – Dépenses : 3 073,75€ et Recettes : 3 074,84 € soit un excédent de 1,09€.

Section Fonctionnement – Dépenses : 1 644,19€ et Recettes : 4 795,89€ soit un excédent de 3 151,70€.

Budget Lotissement :

Section Investissement – Dépenses : 11 718,00€ et Recettes : 26 546,16€ soit un excédent de 14 828,16€.

Section Fonctionnement – Dépenses : 2 844,84€ et Recettes : 0,00€ soit un déficit de - 2 844,84€.

Vote pour : 12

Vote contre : 0

Abstention : 0

Vote des taux des taxes locales 2022

Le conseil a décidé de maintenir le taux des taxes foncières bâties et non bâties comme suit :

Taxe foncière (bâti)	19,61%
Taxe foncière (non bâti)	65,36%

Vote pour : 12

Vote contre : 0

Abstention : 1

Prévision budget primitif 2022 – Programme des investissements :

Le Conseil a approuvé le programme des investissements à inscrire au budget 2022, comme suit :

- Agrandissement de l'épicerie – Création d'un bar –
- Restauration et Installation de la statue
- Achat ordinateurs secrétariat de Mairie
- Mise aux normes du château d'eau - Rehausse et étanchéité de la tête de puits.

Il a également approuvé les travaux d'aménagement de l'atelier réalisés en partie par les employés communaux, le reprofilage du parking de l'étang et la création d'un terrain de pétanque sur le champ de foire.

Vote pour : 13

Vote contre : 0

Abstention : 0

Questions Diverses et informations:

- Suite à la demande de l'institutrice, le conseil a décidé d'accorder une subvention exceptionnelle de 300€ pour la dispense d'un cycle de 6 séances de tennis avec un éducateur pour les élèves de la classe de La Ferté-Beauharnais.

- La Société d'agriculture a alerté la Commune qu'un foyer de grippe aviaire se développait dans le département, et que la vente des volailles à la Foire de la Saint Barnabé n'était pas envisageable. Néanmoins, elle se mobilise pour compenser ce manque par d'autres alternatives, et a proposé d'organiser une exposition nationale de béliers. D'autres animations sont à l'étude.

- La collecte de dons organisée pour l'Ukraine a rencontré un vif succès, et le conseil a remercié les habitants pour leur mobilisation. Les dons ont été emmenés au Centre de la Protection Civile de Blois.

- Le Conseil est informé que le bois coupé et entreposé sur les terrains du lotissement va prochainement être débardé et stocké sur le terrain impasse du Roi David. Le broyage devrait intervenir en septembre.

A la suite du débardage et du broyage, suggestion est faite de publier des photos des terrains afin de les promouvoir et les rendre plus attractifs à la vente. Il est proposé également d'aménager un terrain témoin.

- Le Conseil est informé que l'association « Road and Beer » organise un rassemblement caritatif de véhicules anciens pour les personnes âgées, le dimanche 15 mai prochain à l'Etang Communal.

- Le Conseil a pris connaissance de l'avancée du dossier de la Maison des 3 canards qui a été rachetée par l'Association « Autour des Beauharnais ». L'expert désigné par la Tribunal Administratif a fixé au 31 juillet prochain, dernier délais, la réalisation des travaux de mise en sécurité du bâtiment. Le suivi du chantier a été confié à un architecte à la charge de l'Association « Autour des Beauharnais ».

- Compte tenu de l'inflation des prix, il a été proposé d'interroger la Communauté de Communes ou les habitants de la commune, afin de contracter un groupement de commandes de gaz.

- Le Conseil est informé que l'association Famille Rurales et le Centre de Loisirs organisent une tartiflette à la Salle des fêtes le 9 avril prochain.

- Question est posée sur l'organisation des séances de cinéma et l'approvisionnement du matériel en septembre prochain, tout en sachant que l'UCPS ne fournira plus le matériel de sonorisation.

Le conseil a proposé que la commune achète le matériel de sonorisation, mais que celui-ci ne serve pas exclusivement pour le cinéma mais pour d'autres évènements.

Par mesure d'économie, il est proposé d'installer des détecteurs de présence dans les sanitaires de l'étang qui restent régulièrement allumés la nuit.

Le Conseil a pris connaissance d'une lettre émanant d'une personne anonyme qui souhaite plus de cohésion entre les habitants et suggère qu'une fois par an, tous se retrouvent pour nettoyer ensemble les rues, les chemins, les terrains de la commune pour préserver la propreté du village. Le conseil propose que cette action s'organise sous forme d'une randonnée.

- Il est proposé de mettre en place un jardin participatif au sein de la commune. Le Conseil approuve cette suggestion, et indique que cette initiative est de la compétence d'une association qui sera plus apte à gérer la mise en place de cette proposition.

- Un compte rendu est donné suite à la soirée organisée par la commission jeunesse concernant les addictions. Il en ressort un bilan positif avec 23 adolescents présents.

Cependant, pour les prochaines manifestations, il est demandé que plusieurs adultes soient présents pour encadrer les jeunes et que les horaires annoncés soient respectés.

Le Conseil est informé que la commune organise un concert de jazz le samedi 26 mars à 20h30 à la salle « Espace François de Beauharnais ».

Séance levée à 21h00.